

Le sénateur Sinclair: Honorables sénateurs, je pense avoir le droit de demander au leader du gouvernement . . .

Le sénateur Flynn: Vous n'avez pas le droit d'entamer un débat à ce moment-ci. Vous n'en avez pas le droit.

Le sénateur Sinclair: Honorables sénateurs, je pense avoir le droit . . .

Le sénateur Frith: Les questions ont été mal comprises et il est en train de les expliquer.

Le sénateur Flynn: Il va lui falloir des heures parce qu'il ne comprendra jamais.

Le sénateur Frith: On ne lui répond jamais. C'est pourquoi il insiste.

Le sénateur Flynn: Qu'il fasse inscrire un avis d'interpellation.

Le sénateur Sinclair: Honorables sénateurs, si la réglementation des banques . . .

Le sénateur Flynn: C'est un débat.

Le sénateur Frith: Laissez-le parler.

Le sénateur Flynn: Honorables sénateurs, c'est une question de droits. Je ne suis pas obligé d'écouter un débat si je n'ai pas la chance d'y participer. Tout ceci est inadmissible. Que l'honorable sénateur pose sa question s'il en a une; mais s'il veut un débat, qu'il nous en prévienne.

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, le sénateur Flynn est intervenu tout de suite après que le sénateur Sinclair eut dit: «Si la réglementation des banques . . .» pour affirmer que c'était un débat. Le sénateur Sinclair n'a réussi qu'à dire trois mots. Comment le sénateur Flynn savait-il que le sénateur n'allait pas poser de question?

Le sénateur Flynn: Je le connais.

Le sénateur Frith: Vous le connaissez peut-être; mais nous vous connaissons également.

Le sénateur Perrault: Vous n'êtes pas un prophète et vous avez peur des faits.

Le sénateur Flynn: Ce n'est pas mon genre.

Le sénateur Frith: On le voit à votre conduite.

Le sénateur Sinclair: Honorables sénateurs, voici la question que je pose au leader du gouvernement: De l'avis du gouvernement, en mars 1985, la réglementation des banques était-elle insuffisante?

Le sénateur Roblin: Honorables sénateurs, mon collègue devrait poser ses questions au ministre responsable, soit la ministre d'État aux Finances. Il m'est impossible de répondre à une telle question au beau milieu de septembre, car je n'ai pas participé aux discussions. Si mon honorable ami veut poser ses questions à la ministre quand elle viendra ici, il en aura l'occasion.

Mais la question du sénateur Flynn n'est pas sans mérite, puisque nous avons entrepris un mini-débat. Le sénateur Sinclair sait ce qu'il fait et il y prend plaisir . . . et, en un sens, moi aussi. Mais la période des questions doit être réservée aux questions et nous devrions tâcher de nous en tenir aux coutumes en posant des questions brèves et concises et en espérant des réponses brèves et concises.

• (1420)

Le sénateur Frith: C'est certes une question courte et précise.

L'honorable H. A. Olson: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question qui fait suite à celle du leader du gouvernement et dans la même veine que celle du sénateur Sinclair. Je constate que la ministre d'État aux Finances reproche au gouvernement précédent de ne pas avoir arrêté de cadre réglementaire adéquat.

Le sénateur Balfour: Allons donc.

Le sénateur Olson: C'est ce que dit le *Globe and Mail*. Le leader du gouvernement pourrait-il me dire pourquoi il imprimerait pareille chose en manchettes en plus de lui consacrer toute la quatrième page du journal.

Le sénateur Phillips: Cela montre combien il se trompait.

Le sénateur Roblin: L'argument a dû lui plaire.

L'honorable John M. Godfrey: Honorables sénateurs, j'invoque le Règlement pour commenter une déclaration de l'honorable sénateur Roblin. Il a dit que ce n'était pas la coutume au Sénat de commenter les discours prononcés à l'autre endroit. J'attire donc son attention sur l'article 34A dont voici le texte:

Il est permis de résumer le contenu d'un discours prononcé à la Chambre des communes au cours de la session courante, mais il est irrégulier de citer un passage d'un tel discours, à moins qu'il n'ait été prononcé par un ministre de la Couronne sur une question de politique gouvernementale.

Le sénateur Flynn: Cela ne s'applique pas du tout.

Le sénateur Godfrey: J'imagine qu'on peut faire allusion à des discours prononcés à l'autre endroit, qu'on peut les résumer et qu'on peut citer un ministre et commenter ce qu'il a dit.

Le sénateur Flynn: Pas pendant la période des questions.

Le sénateur Roblin: Je tiens toujours compte des interventions du sénateur Godfrey, car il a la mauvaise habitude d'avoir parfois raison.

Le sénateur Godfrey: Donnez-moi un exemple.

Le sénateur Doody: Je ne m'en suis certes pas rendu compte.

Le sénateur Roblin: Mais je doute qu'il ait raison cette fois-ci. Je ne crois pas que l'article du Règlement qu'il a cité concerne la période des questions. Je crois qu'il traite des discours prononcés pendant le cours habituel de nos délibérations. Si c'est le cas, je suis d'accord avec lui.